

Déclaration aux chefs d'État en préparation du Sommet des chefs d'État nord-américains de 2009

Introduction

La gravité de la crise financière mondiale qui a commencé en 2008 a déclenché un mouvement de coopération sans précédent entre les gouvernements et les banques centrales du monde. Ensemble, ces organismes ont travaillé rapidement et efficacement à fournir des allègements monétaires et stimulants financiers qui ont eu une incidence marquée. Cependant, le stimulus à court terme pourrait avoir de sérieux effets à long terme sur l'inflation et les taux d'intérêt. De plus, la montée du protectionnisme menace les perspectives de rétablissement et l'avenir de la conjoncture économique demeure très incertain.

Les économies du Canada, du Mexique et des États-Unis sont parmi les plus intégrées au monde. Les mesures visant à rehausser la compétitivité de l'Amérique du Nord ont toujours été critiques, mais, face à ce recul de l'économie mondiale, il est impératif que les trois pays travaillent plus étroitement que jamais à mettre en valeur leurs principaux atouts et à mettre en place les éléments nécessaires à une relance économique vigoureuse et soutenue. Les avantages d'une intégration et coopération accrues en Amérique du Nord ressortent clairement. L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) a rehaussé la prospérité des trois pays par l'intensification des échanges commerciaux et des investissements, a stimulé la croissance économique et a contribué à réduire les prix aux consommateurs.

Le Conseil nord-américain de la compétitivité (CNAC) est un groupe de dirigeants dans le domaine des affaires du Canada, du Mexique et des États-Unis qui a été constitué en 2006 afin de recueillir les conseils du secteur privé sur les moyens de rehausser la position compétitive de l'Amérique du Nord, de stimuler la création d'emplois et de favoriser un niveau de vie élevé. Le secteur privé est l'intervenant

clé dans l'amélioration de la position compétitive de l'Amérique du Nord sur les marchés mondiaux et la force vive derrière l'innovation et la croissance. L'expérience du CNAC au cours des trois dernières années fait ressortir les nets avantages d'une étroite collaboration entre les communautés d'affaires et les autorités gouvernementales des pays nord-américains.

En 2007, le CNAC a présenté des recommandations à nos gouvernements dans trois grandes catégories : garder nos frontières ouvertes tout en améliorant la sécurité, rehausser la coopération réglementaire et assurer des approvisionnements en énergie propre et à prix abordable pour notre continent. De grands progrès ont été réalisés en ce sens, mais il reste beaucoup de travail à faire dans ces domaines, ainsi que dans de nouveaux domaines qui sont ressortis depuis.

Nous nous attendons à ce que le partenariat trilatéral évolue dans le temps pour faire face à des circonstances et besoins changeants. Quelle que soit la forme que prendra le partenariat, nous encourageons les gouvernements à continuer de consulter le secteur privé des trois pays. Le CNAC se tient prêt à fournir des conseils et à apporter son aide aux efforts des gouvernements pour renforcer la sécurité et la prospérité de l'Amérique du Nord.

Alors que les trois gouvernements se préparent en vue du Sommet des chefs d'État nord-américains qui aura lieu en août 2009 à Guadalajara (Mexique), voici les recommandations spécifiques que nous soumettons à leur examen.

Protectionnisme et commerce

- Nous applaudissons le rejet du protectionnisme par les États membres du G20 en avril dernier ainsi que l'appui au libre-échange exprimé par le premier ministre Harper, le président Calderón et le président Obama lors de leurs rencontres bilatérales. Néanmoins, nous nous inquiétons de constater le nombre de pays qui ont mis en place des mesures protectionnistes.
- L'application des dispositions de l'initiative fédérale *Buy American* sur un large éventail d'achats par les administrations étatiques et locales en vertu de la loi américaine sur la relance et les réinvestissements (*American Recovery and Reinvestment Act* ou *Recovery Act*) constitue une mesure sans précédent qui vient restreindre les échanges et qui contredit l'engagement commun du G20 et

affaiblit la capacité des États membres du G20 de résister à l'adoption de mesures similaires. Compte tenu de la forte intégration des chaînes d'approvisionnement nord-américaines et mondiales, les dispositions du programme *Buy American* nuisent également à l'économie des États-Unis en retardant la mise en marche de projets urgents et en excluant un nombre croissant d'entreprises et de travailleurs de soumissionner sur des projets financés en vertu de la *Recovery Act*. Aux États-Unis, ce phénomène est particulièrement marqué au niveau local parce que les gouvernements locaux ne sont pas tenus de respecter les accords internationaux.

- Ces contraintes – imposées au cœur de la plus grave récession économique à se produire depuis des décennies – ne pourraient se produire à un pire moment pour nos économies. Nous recommandons donc à l'administration des États-Unis, de clarifier, par l'entremise de son bureau de gestion et du budget (*Office of Management and Budget*), l'intention et l'interprétation qu'il prête aux dispositions du programme *Buy American* pour faire en sorte que les achats effectués par les gouvernements des États et des municipalités avec l'appui des fonds fédéraux adjugent des contrats en conformité des obligations des États-Unis à l'égard des accords internationaux et en respectant l'esprit et la lettre de l'engagement qu'ont pris, le 2 avril 2009, les dirigeants des États membres du G20, y compris le président Obama, d'éviter de lever de nouvelles barrières contre les échanges et les investissements.
- Pour ces mêmes raisons, nous pressons les provinces et municipalités canadiennes de ne pas donner suite aux exigences d'achats locaux qui ont été proposées. Au contraire, le gouvernement fédéral canadien a reconnu qu'une meilleure approche consisterait à entamer des négociations bilatérales ou trilatérales à moyen terme pour assurer un accès réciproque aux marchés gouvernementaux adjugés par les États, les provinces et les municipalités.
- Nous nous inquiétons également de répercussions possibles du nouveau programme *Achetez mexicain*, mais nous reconnaissons qu'il se veut être une campagne de sensibilisation plutôt qu'une politique active. Le gouvernement mexicain devrait poursuivre les efforts qu'il a entrepris récemment pour promouvoir la libéralisation des échanges.
- Les pays de l'Amérique du Nord devraient honorer les engagements qu'ils ont pris à l'égard des accords commerciaux, particulièrement en ce qui a trait à

l'ALENA. Ainsi, les dispositions de l'ALENA relatives aux opérations de camionnage transfrontalier devraient avoir été mises en application il y a longtemps. Le projet de démonstration de camionnage transfrontalier du département des Transports des États-Unis – récemment annulé par les États-Unis – constituait un pas important vers l'amélioration de la compétitivité nord-américaine et la promotion de sa croissance économique. Il importe de refondre ce programme de manière à résoudre le différend entre le Mexique et les États-Unis en matière de camionnage transfrontalier de manière à ce que les dispositions de l'ALENA soient appliquées intégralement et avantagent au maximum les économies nord-américaines. Sans une solution claire et durable, les agriculteurs, fabricants et fournisseurs de service mexicains et américains continueront à en subir les conséquences économiques.

Énergie et changements climatiques

- Nous sommes encouragés par les récentes mesures adoptées par les trois pays au chapitre des changements climatiques et de l'énergie propre. Le Canada et les États-Unis, de même que le Mexique et les États-Unis, ont signé récemment des accords bilatéraux de collaboration à des projets touchant les changements climatiques et l'énergie propre. Nous prions instamment les trois pays de continuer à rechercher les occasions de coopération aux plans des changements climatiques et de l'énergie propre tant en Amérique du Nord que sur la scène mondiale, notamment par négociations sur les changements climatiques des Nations Unies.
- La politique en matière de changements climatiques doit être soigneusement équilibrée avec la sécurité énergétique de manière à reconnaître le rôle crucial que joue une source d'énergie fiable et abordable dans la compétitivité économique de nos trois pays et dans la relance de notre économie. Toute mesure visant à développer des sources d'énergie à faible intensité carbonique devrait être poursuivie tout en évitant des politiques qui nuiraient à notre compétitivité et à notre capacité d'innover.
- Nous applaudissons les efforts déployés pour résoudre la problématique des changements climatiques en Amérique du Nord, mais nous devons veiller à ce que les politiques énergétiques et climatiques ne soient pas utilisées comme moyen de créer des barrières au commerce entre nos trois pays. Si les entreprises

ne devaient pas être désavantagées par les coûts plus élevés de l'énergie résultant de l'application inégale des politiques relatives aux changements climatiques, la manipulation des droits frontaliers pour pénaliser certains produits provenant de pays qui n'ont pas encore de politiques climatiques n'est pas la bonne approche. La recherche d'un consensus à l'égard des politiques climatiques minimisera les pertes d'emplois et d'investissements dans des régions qui ont relevé le défi de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Sécurité, gestion des frontières et préparatifs d'urgence

- La primauté du droit et la sécurité publique sont des éléments fondamentaux de l'amélioration de la condition humaine, de l'attraction de capitaux étrangers et de l'amélioration de nos économies. Nous appuyons fortement les efforts déployés par le Mexique pour combattre l'anarchie et la corruption engendrées par le trafic des stupéfiants qui affectent les collectivités dans les trois pays. De plus, nous appuyons les mesures adoptées par le Canada et les États-Unis pour combattre le crime organisé – notamment en ce qui a trait à l'illégal trafic transfrontalier de personnes, de drogues et d'armes – et nous encourageons les trois pays à poursuivre leurs interventions et à intensifier leur collaboration.
- Reconnaissant qu'un écoulement transfrontalier efficace, voire transparent, en Amérique du Nord est essentiel à la compétitivité des entreprises et au bien-être des familles dans nos trois pays, nous devons faire en sorte que les mesures adoptées pour combattre le crime organisé et augmenter la sécurité ne viennent pas contrecarrer ses objectifs critiques. Nous devons tirer parti des nouvelles technologies, investir dans l'infrastructure transfrontalière, rehausser la coopération en matière de réglementation, augmenter la formation et élargir les initiatives conjointes de mise en application des règlements de manière à ce que nos objectifs en matière de sécurité et de prospérité s'appuient mutuellement.
- Nos trois gouvernements ont fait des progrès au chapitre de la planification en cas de pandémie et d'autres situations d'urgence, mais la déclaration par l'Organisation mondiale de la santé que le virus de H1N1 de la grippe porcine a maintenant atteint les proportions d'une pandémie mondiale vient nous rappeler de la nécessité de faire preuve de vigilance et de coopération dans la surveillance et le contrôle des maladies infectieuses. Une intervention efficace est de la responsabilité partagée des gouvernements de tous les niveaux, du secteur privé,

des organismes non gouvernementaux et de chaque citoyen. Il importe, pour minimiser l'incidence économique et les situations d'urgence qui pourraient paralyser l'écoulement transfrontalier des personnes et des marchandises, de coordonner la planification.

Harmonisation de la réglementation et protection des droits de propriété intellectuelle

- L'harmonisation de notre réglementation rehaussera la compétitivité d'une communauté nord-américaine mieux intégrée. Il est essentiel que nos trois gouvernements travaillent ensemble à assurer la compatibilité de notre réglementation tout en réduisant les différences inutiles entre nos règles et nos normes. De plus, nous devons coopérer dans l'application de mesures rigoureuses de protection des droits de propriété intellectuelle qui font partie intégrante du soutien et du développement d'économies novatrices. Le secteur privé a présenté des recommandations spécifiques en vue de l'adoption d'une stratégie trilatérale de protection des droits de propriété intellectuelle et nous demandons que ces recommandations soient mises en œuvre rapidement.

Conclusion

La coopération trilatérale en matière d'administration des frontières, de la réglementation, de l'énergie et d'autres aspects importants est essentielle à la sécurité et à la prospérité de l'Amérique du Nord. Nous et les milieux d'affaires que nous représentons osons croire que les conseils que nous avons fournis jusqu'à maintenant ont aidé nos dirigeants à établir leurs priorités et à faire avancer les choses. Le CNAC se tient à la disposition de nos trois gouvernements et espère que ses idées et son expertise sauront justifier la poursuite des consultations.